

IMPORTANT : INFORMATIONS CDJ 2020

*** SVP, VEUILLEZ LIRE TOUTES LES INFORMATIONS ***

Chers parents,

Jeudi dernier, le gouvernement du Québec annonçait une bonne nouvelle : les camps de jour auront lieu cet été !

Par contre, nous vous demandons de bien lire TOUTES les informations ci-dessous qui résument bien la situation et le contexte dans lequel opérer le camp de jour cet été.

Suite à cela, vous pourrez prendre une décision éclairée en ce qui concerne l'inscription de votre enfant ou de vos enfants à notre camp de jour.

PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE

- La rencontre de parents prévue au centre communautaire Saint-Émile et au centre communautaire Paul-Émile-Beaulieu sera reportée et tenue en ligne par vidéoconférence en raison de l'impossibilité de se rassembler sur place. Les informations détaillées à ce sujet seront publiées sur notre site Web et notre page Facebook.

- Il n'y a plus de nouvelle inscription acceptée sur tout le territoire de la Ville de Québec. En fait, vous pouvez encore inscrire un enfant, mais il sera placé sur une liste d'attente.

- L'objectif numéro 1 de la Ville de Québec et de ses organismes mandataires est de tenter de trouver une place aux 10 000-11 000 enfants déjà inscrits (ce qui n'est pas non plus assuré puisqu'il manque du personnel sur tout le territoire de la Ville de Québec).

- Pour organiser nos sites en contexte de COVID-19, nous avons revu nos façons de faire selon les **paramètres exigés** suivants :

- Respecter les deux mètres de distanciation sociale ;
- Privilégier les activités extérieures ;
- Mettre en place des mesures sanitaires pour contrer la propagation de la COVID-19 ;
- Éviter les contacts entre les participants (ex. : jeux de ballon, parachutes, etc.).

- À ces paramètres s'ajoute aussi le décret gouvernemental quant aux ratios animateur-enfants :

- 5-6 ans : 1 moniteur pour 5 enfants ;
- 7-8 ans : 1 moniteur pour 7 enfants ;
- 9-12 ans : 1 moniteur pour 10 enfants.

- Pour résumer, les 2 derniers points mentionnés expliquent pourquoi nous aurons besoin de plus de personnel pour moins d'enfants, mais aussi plus de locaux pour moins d'enfants.

- En tenant compte de tous ces aspects, vous comprendrez que notre capacité d'accueil se voit de beaucoup diminuée. La Ville de Québec, pour qui nous sommes mandataires, travaille actuellement à trouver de nouveaux locaux afin d'augmenter la capacité liée à leur disponibilité pour respecter la distanciation sociale. Présentement, avec les locaux confirmés au départ (avant la COVID-19) et afin de respecter les mesures gouvernementales, nous pourrions accepter un peu moins de la moitié des inscriptions. Dans l'optique où les locaux disponibles augmentent, nous pourrions potentiellement atteindre une capacité de la moitié ou un peu plus de la moitié des personnes inscrites. Pour les locaux supplémentaires, nous sommes supposés recevoir cette information au cours de la semaine.

Également, nous rencontrons, comme beaucoup d'organismes, un problème de recrutement de personnel. Nous trouverons assurément le personnel nécessaire pour combler les besoins en fonction de la capacité initiale. Par contre, si notre capacité au niveau des locaux augmente, nous aurons besoin de personnel supplémentaire pour offrir le service.

D'ailleurs, les personnes intéressées à joindre notre équipe d'animation peuvent nous faire parvenir leur candidature à l'adresse courriel suivante : guillaume.giroux@ldhs.ca.

Nous cherchons, en premier lieu, des jeunes de 15 ans et plus, mais il est possible que nous embauchions des jeunes de 14 ans pour des tâches qui ne nécessitent pas la prise en charge d'un groupe d'enfants.

Voici également un site général où les gens peuvent poser leur candidature pour tout le territoire de la Ville de Québec :

Notre grand défi pour rendre le service possible : recruter 700 animateurs. Aidez-nous à passer le mot et dirigez-les sur le site Web de la Ville de Québec au :
www.ville.quebec.qc.ca/emplois.

- Tous les efforts seront mis en place pour tenter d'offrir une place aux familles déjà inscrites. Toutefois, cette notion implique la possibilité que certains enfants devront être déplacés sur un autre site de camp dont les enfants ayant besoin d'un accompagnement.

- En dernier recours, nous devons annuler certaines inscriptions et pourrions utiliser le principe de « premier arrivé, premier servi », mais le principe utilisé pour déterminer l'admissibilité d'une inscription demeure à confirmer. Il faut comprendre que ce n'est pas notre souhait, mais nous sommes conscients que, avec les contraintes de locaux et de personnel, nous ne pourrions assurément pas accueillir tous les jeunes inscrits. Après le 1^{er} juin, nous aurons un meilleur portrait global des inscriptions.

- Voici un aperçu des changements majeurs qui seront en vigueur cet été :

- Horaire de 8 h à 17 h :
Malheureusement, tout comme plusieurs organismes, nous sommes dans l'obligation, compte tenu des différentes contraintes dont celle du manque de personnel, d'annuler le service de surveillance animée cet été. Toutefois, si le recrutement se passe beaucoup mieux que prévu, il est possible que l'on fasse marche arrière et que le service soit offert, mais considérez que ce ne sera pas le cas actuellement ;
- Aucun groupe thématique (tous les enfants seront dans un groupe régulier) ;
- Aucune sortie pendant la semaine (ex. : Vallée secrète, Village Vacances Valcartier, etc.) ;
- Deux activités spéciales auront lieu comme prévu ;
- Interdiction aux parents d'accéder aux locaux intérieurs ;
- Activités extérieures en tout temps, sauf en cas pluie ;
- Aucun déplacement en autobus pour accéder à une piscine (L'accès aux piscines n'est pas encore autorisé sur l'ensemble du territoire. L'information sur les tests de nage est donc aussi en suspend) ;
- Aucun coucher et aucune activité spéciale avec les parents ;
- Mesures sanitaires accrues en lien avec les normes gouvernementales (ex. : équipe sanitaire, port du masque, lavage de mains, aucun micro-onde, etc.) ;
- Aucun rassemblement thématique le matin et en fin de journée ;
- Adaptation de la programmation des activités pour respecter les deux mètres de distance.

Ces précisions servent d'exemples pour vous aider à comprendre la complexité d'offrir un camp de jour dans les conditions exigées.

Sachez que si le service ne répond plus à vos besoins, il est possible d'annuler votre inscription. Nous vous demandons, toutefois, de le faire le 1^{er} juin au plus tard afin de faciliter notre planification.

Vous pouvez regrouper les enfants d'une même famille sur un seul formulaire de demande de remboursement. Ce formulaire est disponible en cliquant [ici](#). Les inscriptions au service de surveillance animée seront annulées et remboursées lorsque les groupes seront formés selon les places disponibles au camp de jour. Nous demandons à tous d'être patients et compréhensifs. Un délai peut survenir avant que les fonds soient déposés lorsque vous recevez la confirmation par courriel qu'une demande de remboursement a été traitée.

Nous vous rappelons que malgré l'annonce de la tenue des camps de jour actuelle, il est possible que le gouvernement décide de faire marche arrière et d'annuler les camps cet été en tout temps. Nous vous tiendrons informés si cette éventualité devait se présenter.

Dans l'optique où vous demandez un remboursement, nous vous demandons d'être patient. Nous traitons les demandes par ordre d'arrivée et à la vitesse qui nous est possible selon nos effectifs. À titre informatif, il n'y a aucun frais d'administration. Vous serez remboursé entièrement.

Merci pour votre compréhension et collaboration habituelles ! Soyez assuré, malgré ces contraintes, que nous mettons tous nos efforts à offrir la meilleure expérience de camp de jour à vos enfants.

Au plaisir,

L'équipe des LDHS

